

Le 10 novembre 2020

Monsieur Jean Castex  
Premier ministre

Monsieur le Premier ministre,

Depuis les annonces du « Ségur de la Santé », vous avez été alerté par l'ensemble des associations gestionnaires et les organisations professionnelles sur leurs conséquences sur la gestion des ressources humaines dans les établissements médico-sociaux et sociaux.

Le Collectif Handicaps, entre autres, lors de la réunion de préparation du Comité interministériel du Handicap (CIH) vous avait également alerté sur le sujet. Vous en aviez d'ailleurs pris acte.

En réalité, les premières victimes de ces difficultés de gestion seront les personnes en situation de handicap, les familles et les proches aidants.

Ce sur quoi le Collectif Handicaps souhaite insister à nouveau est le risque très probable, sans mesure à court terme, de la dégradation de la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap hébergées en établissement ou accompagnées par les services médico-sociaux et sociaux, de situations de maltraitance, d'un épuisement des proches aidants, etc.

Il est encore temps de prendre les mesures nécessaires pour éviter ce qui ne pourra être évité si la situation perdure qui, de plus, se conjugue à la période de pandémie qui touche de plus en plus les établissements médico-sociaux et sociaux.

C'est la raison pour laquelle le Collectif Handicaps vous demande de bien vouloir mettre fin à cette situation à l'occasion du prochain CIH afin de pouvoir proposer des amendements au projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2021.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma plus haute considération.



Arnaud de Broca  
Président du Collectif Handicaps